



Mairie de 71600

Vitry En Charollais

U Téléphone : 03.85.81.14.40

Fax : 03.85.81.48.07

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VITRY EN CHAROLLAIS
EN DATE DU 26-01-2018**

Le 26 janvier deux mille dix-huit à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Vitry En Charollais, dûment convoqué le 19 janvier deux mille dix-huit, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire, Monsieur Daniel THERVILLE.

Etaient présents :

Monsieur Daniel THERVILLE, Maire,
Madame Catherine ROY, Monsieur Jean-Yves GRILLET, Madame Michelle MERLE Adjoints au Maire
Monsieur Emmanuel MICHELET, Monsieur Paul DESPIERRES, Monsieur Jean DESCOURS, Madame Marie-France BLANCHARD, Monsieur Jérôme GRILLET, Monsieur Marc CHAMBREUIL conseillers municipaux.

Etaient excusés :

Madame Rosa MALANDAIN qui avait donné pouvoir à Monsieur Jean DESCOURS
Monsieur Jacky PERREAUT qui avait donné pouvoir à Monsieur Daniel THERVILLE
Monsieur Éric MOREAU qui avait donné pouvoir à Monsieur Jean-Yves GRILLET.
Madame Corinne MARTIN qui avait donné pouvoir à Madame Michelle MERLE
Monsieur Jean-Pierre BOUILLOT qui avait donné pouvoir à Monsieur Marc CHAMBREUIL

Etait absent : Néant

**Le compte-rendu de la précédente séance est approuvé à l'unanimité.
Monsieur Emmanuel MICHELET est désigné secrétaire de séance**

1- Aménagement du Bourg : demande de subventions

La commission « aménagement du bourg » s'est réunie le 17 janvier pour le lancement de l'opération de sécurisation de la traversée de l'agglomération et aménagement du bourg.

Les objectifs :

- Sécuriser la traversée du bourg
- Réduire la vitesse de circulation des automobilistes
- Créer des liaisons piétonnes douces, sécurisées et accessibles
- Aménager et mettre en valeur des espaces publics du bourg
- Mettre en place des espaces de rencontre et de vivre ensemble
- Intégrer la qualité paysagère et l'identité rurale du site
- Optimiser et maintenir l'usage stationnement dans le centre bourg

*Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal
du 26 janvier 2018*

Suite à la réunion, il est envisagé de créer un plateau traversant, un parking et améliorer les trottoirs et entrées de bourg.

Premier chiffrage prévisionnel : 298 011 € HT soit 357 613 € TTC

Plusieurs subventions seront demandées :

Le département 7 500 €, DETR 149 005 €, amendes de police 12 000 €, fonds de concours (via Grand charolais) 10 000 €.

Les travaux seraient envisagés pour le dernier trimestre 2018.

Le conseil, par 12 voix pour et 3 abstentions, autorise le maire à demander les subventions.

2- Demande de subvention pour classe verte Madame AGONI Florence

Madame Catherine ROY demande que le conseil se prononce pour que la commune accorde la subvention de 39.83 € par enfant pour la classe verte à Colombier En Brionnais organisée par Mme AGONI (CP et CE1) du 02 au 04 mai 2018. Demande approuvée à l'unanimité.

Monsieur Jérôme GRILLET propose d'informer l'école que les demandes de subvention devront dorénavant parvenir à la mairie avant le 31 décembre de chaque année, pour avoir une vision d'ensemble et éviter de faire des délibérations successives dans la même année.

3- Communauté de communes le grand charolais harmonisation des compétences : changements statuts

2 nouvelles compétences sont transférées à la CC LGC à compter du 1^{er} janvier 2018 :

- Le SPANC (assainissement non collectif)
- Le transport à la demande

Le conseil approuve par 14 voix pour et 1 abstention le transfert de ces 2 compétences.

4- Point sur les travaux d'accessibilité et les travaux à venir pour la salle polyvalente

Monsieur Jean-Yves GRILLET informe que des toilettes pour personnes handicapées se feront à la place des douches et d'une partie du vestiaire.

Plusieurs demandes de devis ont été faites mais une seule entreprise a répondu pour la plomberie. Les travaux seront réalisés par Pascal BERNIGAUD pour la plomberie (1 260 € HT), par Gaëlle BERNIGAUD pour la maçonnerie (1 600 € HT), les employés communaux effectuant le reste des travaux.

A l'unanimité le conseil valide ces choix.

L'agence technique départementale fera une étude pour réaménager la salle polyvalente notamment pour l'isolation, le chauffage et les toilettes.

5 – Effectifs pour la rentrée scolaire rentrée 2018-2019

La commune a reçu un courrier de Monsieur Fabien BEN (l'inspecteur d'académie de Mâcon) nous informant que l'organisation scolaire, pour la prochaine rentrée, sera étudiée en CDEN les 3 et 9 février. Il est prévu la fermeture d'une classe élémentaire pour Vitry. Le maire a répondu par un courrier argumenté en date du 22 janvier 2018, insistant sur les moyens importants que la commune met en place, afin d'assurer la qualité des infrastructures pour une école de qualité. En précisant que la commune, par la création du nouveau lotissement du Montier, accueillera dès 2019 de nouvelles familles, susceptibles d'inscrire leurs enfants à l'école communal. Pour information les effectifs de l'école en septembre 2017 étaient de 78 élèves, pour la rentrée future ils devraient être de 72 et pour septembre 2019, 75.

6 –Dégradation Pont de la Bourbince à Colayot

Le maire informe que la personne qui a causé ces dégradations n'était pas assurée. Le devis pour travaux est de 2 701.2 € TTC. Cette personne a fait parvenir un courrier ou elle s'engage à rembourser la commune en effectuant un virement mensuel de 100 € jusqu'à épuisement de la dette.

Le conseil approuve à l'unanimité cette solution.

Les travaux seront effectués par l'entreprise CROCHINOX de Digoin.

7- Participation citoyenne

Par un courrier en date du 05 janvier 2018 la gendarmerie informe de la recrudescence des cambriolages sur le secteur, notamment aux Carrés et propose que la commune s'inscrive dans le protocole de la participation citoyenne (ex : Voisins vigilants)

Une réflexion est en cours.

8 – Montée en débit (RCUBE région)

La région annonce l'ouverture du nouveau réseau RCube THD qui permet d'avoir une solution de très haut débit (30 MO) en milieu rural en attendant la fibre optique. Les habitants auront le choix de 3 opérateurs : ALSATIS, OZONE, NORDNET. L'offre commerciale sera proposée aux alentours de 30 € par mois. Cette opération est programmée pour mi-février. Une réunion publique sera très prochainement organisée à Vitry.

9 – Chauffage de l'église

Le conseil approuve par 12 voix pour et 3 abstentions la proposition de l'entreprise DEBROSSES Gilles pour le nouveau chauffage d'un montant de 16 997 €.

10- Evolution du Lotissement « le Montier » et logement des Aînés

A ce jour 4 compromis sont signés et 6 options de réservation prises.

Le conseil décide à l'unanimité de maintenir sa position pour le choix de la TVA sur marge.

11- Téléphonie TDF

Le responsable TDF a déposé en mairie début janvier une demande de Certificat d'Urbanisme pour les 2 parcelles choisies : bois des couches et le Mont.

12 - Questions diverses

- La rue des lattes et la rue de la mairie seront dans la programmation 2018 pour réfection de la voirie d'intérêt intercommunautaire.

- Madame BLANCHARD nous informe que 20 personnes ont souscrit un contrat avec la complémentaire santé SOLIMUT

- Le maire rappelle la réunion publique du 07 février sur le projet de parc solaire LUXEL.

- Un courrier du bureau du Sou des écoles demande la possibilité de louer la salle polyvalente pour sa brocante du printemps. Accord du conseil.

- Suite à la demande des délégués des parents d'élèves une boîte aux lettres leur sera installée à l'école.

- Madame ROY informe du souhait de Sophie GRILLET de proposer un moment de convivialité à des personnes isolées, en préparant avec eux un repas pour le consommer tous ensemble ensuite. Elle demande l'autorisation d'utiliser la cantine le mercredi une à deux fois par mois. Accord du Conseil

- Monsieur Jean-Yves GRILLET demande qu'un courrier soit adressé à l'auto-école qui utilise la voirie de la zone de Barberêche sans autorisation.

- Le maire propose de buser le fossé près de l'abri bus de Pouilly pour éviter la proximité directe avec les containers poubelles.
- Le maire félicite Mme MOREAU Nathalie, coiffeuse, formatrice d'une jeune apprentie sélectionnée parmi les meilleurs lauréates au CAP, par le CIFA de Mercurey.

Séance levée à 22h45